

FICHE-ACTION 1 : GERER DURABLEMENT LES RESSOURCES = Valoriser les ressources locales

1.1 Rapprocher les consommateurs et les producteurs : Etudes pour développer les circuits court, investissements pour la mise en place de filières courtes : création de lieux de promotion des produits locaux, des outils de valorisation, points de vente des produits locaux. Sensibilisation des professionnels ayant une activité liée à la valorisation des produits locaux : accompagnement des professionnels (bouchers, traiteurs, restaurateurs) pour valoriser une production locale (préparation, confection, transformation)

1.2 Soutenir la promotion des productions locales : Com° produits agricoles locaux : sites internet, plaquettes et brochures, la création d'événementiel

FICHE-ACTION 2 : VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL = culture et sites naturels remarquables

2.1 Développer une offre culturelle attractive : actions de diffusion pour toutes les formes d'art et de culture : spectacles d'arts vivants, mise en valeur du patrimoine, expositions, littérature, cinéma. Création ne s'appuyant pas forcément sur de l'existant. Création et aménagement de structures à vocation culturelle

2.2 Valoriser les sites naturels à forte valeur patrimoniale : études de faisabilité et d'opportunité, Investissements de mise en valeur des sites naturels, réalisation d'aménagements pour le rendre accessible pour tous les publics, apporter des informations de sensibilisation du patrimoine: signalétique, panneaux d'informations, aménagements spécifiques naturalistes, parcours à thème et/ou sensoriels

2.3 Favoriser la communication et la mise en réseau : Com° valorisation patrimoniale, notamment par le numérique : audio-guide, parcours numérique, applications mobiles, site internet. Com° l'offre culturelle et patrimoniale locale : agendas, lettre d'informations, sites internet, blog, agenda numérique participatif

FICHE-ACTION 3 : DÉVELOPPER LES SERVICES AUX POPULATIONS : maillage lisible et équilibré des services

3.1 Appréhender territorialement l'offre de services études de potentialités, de faisabilité pour la création ou le maintien de service(s), investissements création ou la rénovation de structures pour diversification de l'offre de service ou au maintien d'un service existant : maison de santé, maison d'assistantes maternelles, complexes sportifs, structure du domaine médicale

3.2 Anticiper les problématiques liées à la santé et au vieillissement de la population : études d'opportunité et de faisabilité : pour le maintien à domicile, pour la création ou la rénovation de structures pour l'accueil de personnes âgées, investissements : actions pour maintien à domicile, la création ou la rénovation de structures pour l'accueil de personnes âgées: résidences seniors, accueil de jour, maisons de retraite, structures médicalisées ou spécialisées (MARPA, EHPAD). Communication : brochures, plaquettes, site internet, interventions dans les médias locaux : presse, radio

3.3. Développer l'e-santé : études pour la télémédecine et investissements : véhicules équipés, équipement de maisons de santé ou toute structure du domaine médical

FICHE-ACTION 4 : FAVORISER LA QUALITE DE L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

4.1 Accompagner les propriétaires : Informer actions de sensibilisations, temps d'information, séminaires, (sur les différents labels et les moyens obtention,) visites
 Communicat° l'hébergement de qualité et /ou labellisé : édition de brochures et de plaquettes de sensibilisation à destination des hébergeurs

4.2 Soutenir la reconversion des hébergements : travaux pour obtenir un label qualité de l'hébergement, investissements création nouvel équipement ou rénovation avec une démarche qualité : énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'accessibilité

FICHE-ACTION 5 : COOPERATION : capitalisation de nouvelles compétences, échanges et transferts d'expériences.

5.1 Rencontrer d'autres territoires : rencontres, temps d'échanges, séminaires ou autre manifestation ayant pour but la mise en réseau des acteurs et favoriser les partenariats. Réflexion à l'échelle du département des Hautes-Pyrénées, du massif des Pyrénées pour l'organisation des filières. Créer de nouveaux partenariats

5.2 Développer et expérimenter des solutions pérennes : outils communs, sites internet ou plateformes d'échanges. Plan d'action partagé entre les partenaires

5.3 Construire des projets durables : toute action pouvant répondre aux attentes des acteurs pour la mise en œuvre d'une coopération pérenne. Outils transférables : guides, fiches techniques, etc.

FICHE-ACTION 6 : ANIMATION ET GESTION DU PROGRAMME LEADER
6.1 Animation du programme :

Communication autour du programme.

Accompagnement des porteurs de projet.

Suivi, gestion administrative et réglementaire des dossiers.

Evaluations du programme.